

**Commune de Chérac**  
**Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 28 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

**Présents** : Madame Céline BOSSIS, Madame Isabelle BOTTEREAU, Madame Julia DEFAYE, Madame Christine DROUNAU, Monsieur Éric GADONNAUD, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Michel GENTY, Madame Julie KEFI, Monsieur Daniel MANDIN, Monsieur Florian MARCHAIS, Monsieur Florian MARET, Madame Sandie SALOMON, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Madame Emilie VALENTIN.

**Absent et excusé** : Monsieur Patrick CHEVALIER.

**Procuration** :

**Secrétaire de séance** : Monsieur Éric GADONNAUD

-----  
**N° 20260428-01 : Vote des subventions 2026 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les différentes subventions pour l'année. Le montant total s'élève à 13 090 €.

**N° 20260428-02 : Vote des taux d'imposition 2026 :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les taux d'imposition.  
A savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties	:	39,39 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	:	45,41 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	:	10,50 %

**N° 20260428-03 : Vote du budget primitif 2026 de la commune :**

Le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif de la commune.

- <b><u>Investissement</u></b> :	Dépenses	: 1 011 068,77 € (dont 95 072,00 € de RAR)
	Recettes	: 1 011 068,77 €
- <b><u>Fonctionnement</u></b> :	Dépenses	: 1 700 390,00 €
	Recettes	: 1 700 390,00 €

**N° 20260428-04 : Vote du budget primitif 2026 du Multiservices :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif du multiservices.

- <b><u>Investissement</u></b> :	Dépenses	: 6 201,44 €
	Recettes	: 6 201,44 €
- <b><u>Fonctionnement</u></b> :	Dépenses	: 17 145,05 €
	Recettes	: 17 145,05 €

**N° 20260428-05 : Formation des élus et fixation des crédits affectés :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire au budget une enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus égale à 2 % du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées. Les formations devront être organisées par un organisme agréé. Les crédits non utilisés seront reportés sur l'exercice suivant.

**N° 20260428-06 : Renouvellement de la convention d'occupation précaire d'un logement au 11 A Route du Cormier :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant du loyer et des charges d'eau à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026. Autorise Madame le Maire à signer la convention avec la locataire.

**N° 20260428-07 : Désignation d'un référent ambroisie :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, **renonce** à recourir au scrutin secret,

- **Désigne** : - **Monsieur Florian MARET** en qualité de référent pour la commune.

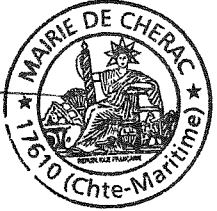
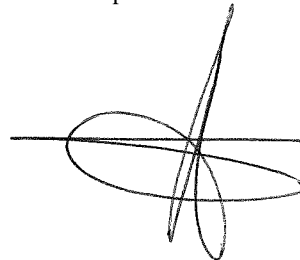
**N° 20260428-08 : Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe pour l'exercice des fonctions de secrétaire général de mairie.

Le secrétaire de séance,  
Éric GADONNAUD



Madame le Maire,  
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU



Affiché le 12/05/2026

Mise en ligne le 12/05/2026